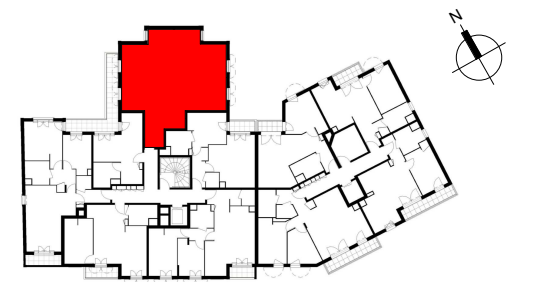


# SCCV Le Pecq - Rue de Paris



36, rue de Paris  
78230 LE PECQ

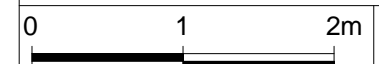


## BATIMENT A Appartement de 4 pièces n°104 - 1er étage

Entrée	6.30 m <sup>2</sup>
Séjour	24.38 m <sup>2</sup>
Cuisine	7.33 m <sup>2</sup>
Chambre 1	12.82 m <sup>2</sup>
Chambre 2	9.67 m <sup>2</sup>
Chambre 3	9.54 m <sup>2</sup>
SdB	5.49 m <sup>2</sup>
SdE	1.90 m <sup>2</sup>
Wc	2.16 m <sup>2</sup>
Dgt	4.12 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL SURFACE HABITABLE</b>	<b>83.71 m<sup>2</sup></b>
Balcon	6.45 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL SURFACE ANNEXE</b>	<b>6.45 m<sup>2</sup></b>

PF : Porte-Fenêtre	R : Réfrigérateur
F : Fenêtre	Cu : Cuisson
FAV : Fenêtre allège vitrée	LC : Linéaire complémentaire
FOB : Fenêtre oscillobattant	LL : Lave-linge
FAH : Fixe allège haute	LV : Lave-vaisselle
VB : Volet battant	Caniveaux
VR : Volet roulant	Tableau électrique
PL : Placard	Soffite/Faux Plafond
RP : Robinet de puisage	zone stérile

Hauteur sous plafond des pièces principales sauf mention particulière : 2,50m environ



27/09/2018

Indice : 1

NOTA : Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres, que l'équipement. Les surfaces indiquées sont approximatives. Les retombées, les faux plafonds, ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (Art. 4,1) Les hauteurs de seuils et d'allèges sont données à titre indicatif et sont mesurées à l'appui béton. Les différences de niveau entre les terrasses et les jardins privés sont données à titre indicatif. Selon la courbe du terrain et les nécessités techniques, les jardins pourront présenter des talus